



# L'ÉCHO DE

# SAINTE HILAIRE

## Le mot du Maire

La pandémie de la COVID 19 n'en finit pas d'émettre des répliques qui bousculent nos vies personnelles et nos modes de vie en société. Cette pandémie est révélatrice de nos faiblesses autant que de nos forces tant individuelles que collectives. D'ailleurs, la force collective s'est manifestée malgré les contraintes sanitaires et a animé notre village en profitant notamment de la nouvelle salle polyvalente.

Cette pandémie virale nous révèle également la vénalité des organisations nationales et mondiales en matière d'économie, de finance, de santé, de développement durable. Les systèmes qui en découlent nuisent aux gens et peuplent les plus vulnérables de la planète.

La pauvreté, les famines, les persécutions, les guerres qui en sont le corollaire, poussent des milliers d'humains à quitter leur pays au prix de périples encore plus terribles. Comment pouvons-nous supporter que nos mers deviennent des linceuls bleus ?

La pandémie virale nous rappelle que la planète est en fait très petite dans l'univers et que la circulation des humains, des virus, des insectes, des végétaux, des événements climatiques, des pollutions et de l'information y est très rapide.

C'est donc à cette échelle que doit être conçue la gestion de notre vaisseau terre. Cela suppose que chaque humain et gouvernant se dotent d'un solide sens de l'intérêt général pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Nous sommes déjà nombreux à accompagner la mutation nécessaire de notre société vers un retour à un mode de vie responsable dans notre vie quotidienne, avec nos proches, autour de nous, dans notre commune devenue pôle d'attraction. Ce bulletin rend compte des initiatives municipales, associatives et scolaires qui vont dans ce sens et c'est réconfortant.

Cependant, nous pouvons mieux faire dans le but de continuer à bien vivre ensemble et à préserver en toute conscience la qualité de vie de Saint-Hilaire. Échangeons, partageons nos bonnes idées, nos bonnes initiatives, unissons-nous afin de renverser la tendance depuis notre place.

Les gestes simples tels que trier nos déchets et les déposer à leurs places, nettoyer nos devant de portes et de trottoirs, respecter les équipements publics, les espaces verts, conduire paisiblement, préserver l'espace sonore, sont autant de vecteurs pour un changement en faveur du vivre ensemble, en faveur de la planète.

C'est avec cette conviction et l'invitation au partage de ces valeurs humanistes que le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.

Mairie de Saint-Hilaire - 5 place des Troubadours - 31410 Saint-Hilaire

La commune de Saint-Hilaire  
vous adresse ses

Meilleurs Voeux

pour la nouvelle année

2022



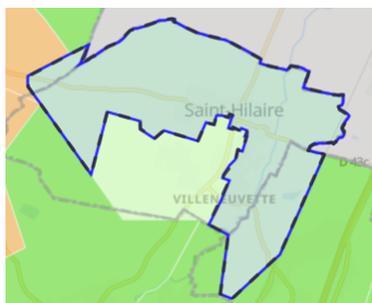
André Morère  
Le Maire

## Notre village grandit, notre village se modernise, notre village s'embellit.

Comme vous le constatez, Saint-Hilaire est en mouvement et cela signifie que notre village est vivant !  
Cette page a pour vocation de vous informer des travaux en cours et à venir.

### La fibre arrive bientôt dans notre village

Zone technique Fibre Optique n° 755  
Zone en période préparatoire à l'ouverture commerciale  
Ouverture commerciale prévisionnelle : 24/02/2022



Zone technique Fibre Optique n° 402  
Zone en période préparatoire à l'ouverture commerciale  
Ouverture commerciale prévisionnelle : 19/02/2022



Actuellement des techniciens sont à l'œuvre sur toute la commune afin de déployer le réseau.

Nous vous communiquerons les dates exactes sur le Panneau Pocket de la commune.

Vous pouvez aussi vérifier l'éligibilité de votre logement sur :

<https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

### Renforcement du réseau eau potable

Les travaux rue de l'Oraison, afin d'alimenter le nouveau lotissement, sont terminés et ceux de la rue des Pyrénées pour le réseau « Lherm/Le Fauga » débuteront 1er trimestre 2022.

*Ces travaux ont été réalisés par le SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Côteaux du Touch).*

### Création d'une piste cyclable intercommunale reliant la gare du Fauga à la gare de Muret via Lavernose, St Hilaire et Ox



Ce projet est porté par le Muretain Agglo avec la participation de la Région, du Département et de la commune. La fin des travaux sur la commune est prévue à l'été 2022.

### Aménagements prévus sur Saint-Hilaire :

- Création d'une piste cyclable dédiée, de la passerelle sur la Louge (ferme Terradoc) jusqu'à Villeneuve.
- Réfection de la chaussée voie Romaine et rue de l'Oraison. La voie romaine et la rue de l'Oraison seront transformées en Vélo/Rue. La piste cyclable sera marquée au milieu de la chaussée (2 sens) priorité réservée aux vélos ; limitation de la vitesse à 30 km/h.
- Création de plateaux surélevés avec priorité pour la piste cyclable aux intersections : rue du Moulin/voie Romaine, rue Mansencal/voie Romaine, rue du Soulé/voie Romaine, rue du Lavoir/voie Romaine/rue d'Occitanie/rue de l'Oraison et rue Oraison/Charrot/impasse Oraison.
- Création d'un linéaire piétonnier (intégrant les existants) le long de la voie romaine (Villeneuve) et le long de la rue de l'Oraison.

### Modernisation de l'éclairage public et renforcement du réseau électrique

*Ces travaux, réalisés par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne) s'étaleront sur le premier semestre 2022.*

#### L'éclairage public

- Remplacement des lanternes existantes rue des Pyrénées, rue de Ramounet, rue de l'Oraison et impasse de l'Oraison par des éclairages « Led »
- Remplacement des lanternes « boules » place des troubadours par des mats avec projecteurs « Led »

Ces éclairages seront réglés avec une baisse d'intensité de minuit à 6h du matin.

#### Le réseau électrique

Déplacement de poteaux et implantation d'un transformateur rue de l'Oraison et impasse de l'Oraison.

**Pour suivre l'avancée de la piste cyclable, rendez vous sur le site internet de la commune**

<https://www.mairie-sthilaire31.fr/travaux/>

# Les travaux

## Déplacements des panneaux d'entrée de la commune

### Afin d'intégrer l'extension du village dans l'agglomération

- Le panneau d'entrée de la commune de l'avenue du Mont-Valier a été avancé à la limite sud de la maison située au N°40.
- Les panneaux d'entrée et de sortie de la rue des Pyrénées (intersection avec le Mont-Valier) seront enlevés (la rue étant de fait située en agglomération par l'opération précédente).
- Les panneaux d'entrée et sortie de la voie Romaine seront replacés rue du Moulin en remplacement des panneaux existants. Le quartier de Villeneuve sera indiqué par des panneaux « lieu dit » Villeneuve.

## Remplacement des menuiseries et des volets roulants de la Mairie et de l'ancienne Salle des Fêtes

Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a obtenu des subventions pour engager le changement des menuiseries et des volets roulants en remplacement des volets bois.

Les travaux concernent l'ensemble des menuiseries du rez de chaussée de la Mairie, celles de l'étage ainsi que l'accès principal.

Les travaux débuteront courant du premier semestre de 2022.

## Réfection du terrain de foot

Après plusieurs reports compte tenu notamment de l'installation des gens du voyage, la rénovation de la pelouse du stade, démarrée en septembre, a duré environ 2 mois.

L'accès au terrain a été interdit pendant cette période, nous tenons à remercier la population de Saint-Hilaire pour son comportement respectueux à l'égard des consignes.



## Intervention sur le terrain de basket

Les travaux de nettoyage et de colmatage des fissures, ainsi que la réfection des peintures au sol ont été réalisés par l'équipe technique.

## Embellissement du cimetière Bonzom



Des essences d'arbres (charmes, chênes, lagerstroemias et pommiers) ont été plantés à l'entrée du cimetière pour végétaliser le site.

Des jasmins grimpants ont aussi été plantés pour ombrager les points d'apport d'eau.

# Urbanisme

## Les programmes de construction engagés depuis plusieurs années continuent à sortir de terre.

- L'aménagement de la zone AU5, qui correspond à la dernière tranche du programme FRANCELOT a démarré. La construction des 82 logements se fera progressivement. La livraison des logements sera étalée jusqu'en 2025 à la demande de la Mairie et en accord avec le promoteur.
- Les constructions sur les 28 parcelles du Domaine de la Louge (lotissement HECTARE), rue de l'Oraison, ont débuté.
- Voie Romaine : le lotissement du Soulé est bien avancé. Une bonne partie de ses habitations commence à voir le jour.

L'équipe municipale est confrontée au développement rapide de notre village : sur l'année 2021, ce sont plus de 70 permis de construire qui ont été déposés.

Plusieurs causes expliquent cette urbanisation galopante.

Le PLU approuvé en 2013 qui n'a pas étalé l'ouverture des zones AU et pas du tout évalué les potentialités des zones diffuses (hors AU), les divisions foncières engagées par les familles, l'attrait de la commune notamment sa situation géographique, l'engouement pour l'habitat pavillonnaire et le développement économique de l'aire urbaine toulousaine.

Les services de la commune et du Muretain-agglo mettent tout en œuvre pour accompagner ce développement urbain notamment avec des investissements importants et un budget de fonctionnement constamment en hausse.

L'autre défi à relever avec ce développement important est celui de la tranquillité. Ce bulletin met en exergue les actions que la commune développe pour préserver la tranquillité publique et le bien vivre ensemble.

## Les demandes d'autorisation d'urbanisme se font en ligne.

Dorénavant, vous pouvez déposer votre demande de permis de construire, ainsi que toute autre demande d'autorisation d'urbanisme en accédant au service du guichet numérique des autorisations d'urbanisme directement sur le site de la mairie dans la rubrique urbanisme :

<https://www.mairie-sthilaire31.fr/urbanisme/>

### Une dématérialisation bénéfique :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée,
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés,
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction que vous pourrez suivre en direct.

# Vivre Ensemble

## Un nom pour notre école

Ouverte le 15 novembre 1965, l'école de notre village a trouvé son identité. Suite à une concertation d'ampleur impliquant anciens et jeunes élèves, parents, enseignants, associations et élus notre école a été officiellement baptisée le 03 juillet 2021 en leur présence et s'appelle désormais l'école Yvette Campo. L'Inspection Académique a validé la démarche



## Les projets de l'année scolaire 2021-2022

Depuis septembre, les élèves ne manquent pas d'occasions pour bien vivre ensemble dans leur école, avec la commune...et avec les étoiles.

Avant



Après



Des chantiers citoyens ont été organisés les 28/08 et 25/09. Les portails et bancs de l'école ont été repeints dans une ambiance très conviviale. Nous avons eu le plaisir de compter des parents, des enfants de l'école ainsi que adultes qui ne sont pas encore parents.

**Merci à TOUS !**

## Qu'est-ce que l'APE ST-HILAIRE ?

C'est l'Association des Parents d'Élèves de l'école élémentaire de Saint-Hilaire. Elle a été créée en octobre 2020 en tant qu'Association à but non lucratif (loi 1901).

Nous sommes des parents qui en plus de notre activité professionnelle et de notre vie de famille donnons un peu de temps et d'énergie pour améliorer la vie scolaire de tous les enfants de l'école.

L'APE organise bénévolement des manifestations (vide-grenier, lotos, ventes de petits articles, fêtes de fin d'année...), en dehors du temps scolaire, afin de récolter des fonds pour aider aux financements des projets, activités et sorties scolaires des élèves de l'école Yvette Campo.

Si vous avez des idées nouvelles et novatrices, vous pouvez nous écrire sur :

[parents.eleves.sthilaire@gmail.com](mailto:parents.eleves.sthilaire@gmail.com)

## Cross de l'école le 20 octobre 2021

Les parents sont venus encourager et encadrer leurs enfants le jour du cross.



## Et au-delà, communication avec la Recherche spatiale

Accompagnés par le CNES, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont mené une expérimentation sur le «blob» simultanément avec **Thomas Pesquet** en résidence sur l'ISS.



## L'ECHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint Hilaire - 31410 - Tél : 05.34.46.01.90 - [mairie.sthilaire31@wanadoo.fr](mailto:mairie.sthilaire31@wanadoo.fr) - **Directeur de la publication** : André Morère - **Conception, rédaction** : Commission Dialogue Communal Maquette et mise en page : Commission Dialogue Communal - **Photos** : Mairie - Association - Privés avec droits. **Impression** : Mairie de Saint-Hilaire - Tirage 750 exemplaires.

Remerciements aux élus, pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication - Ne pas jeter sur la voie publique

## Initiatives en faveur de la protection de la planète. Les enfants montrent l'exemple

Campagne d'affichage et « parcours nettoyage » dans le village pour sensibiliser tous les citoyens à respecter les consignes de tri des déchets au niveau local ont été menés en juin et en octobre.

Les enfants s'engagent dans le développement durable et visent la labellisation EDD (Education au Développement Durable).

Les mots ne suffisent pas, soutenons-les vraiment, par nos actions.



Le vendredi 17 décembre, tous les élèves de l'école se sont munis de gilets jaunes, gants, sacs poubelles et quelques pinces afin de nettoyer le village.

Chaque groupe s'est rendu dans un quartier différent. Notre classe de CM1-CM2 est allée : Place de la Borde, rue de la Paloumère et ses rues adjacentes. Beaucoup de mégots, briquets, caleçons, chaussettes, bonbons dans leur emballage, masques, canettes vides, chewing-gums, stylos, piles, boulons, carton, mousse, verre, papier, caoutchouc, pièces de monnaie, boîtes de médicament, porcelaine, coton-tiges, cigarettes, mouchoirs....

Nous avons ramassé environ 5 kg de déchets (juste notre classe) ! En tout, les classes ont ramassé une vingtaine de kilos de déchets.



*Les élèves de la classe de CM1-CM2*

Notre village n'est pas une décharge !  
METTEZ VOS DÉCHETS A LA POUCELLE

## Le village grandit, l'école aussi !

Le fort développement urbain de la commune se traduit par un accroissement de la population enfantine. Pour la seule année 2021 la commune a enregistré 30 naissances.

Le conseil municipal avec l'aide du service étude du Département, du CAUE 31 et des services du Muretain-agglo a évalué la population scolaire de l'école primaire à près de 210 élèves pour la rentrée 2025 quelle que soit l'évolution du RPI en discussion avec la ville de Muret.

C'est en fonction de ces prévisions que la commune a engagé les études pour l'extension/rénovation de l'école Yvette Campo.

Un premier tour de table a été organisé avec les enseignants et les parents d'élèves. Suite à cela le conseil municipal a décidé de recourir à l'assistance d'une maîtrise d'ouvrage pour définir les modalités du projet en concertation avec tous les intervenants scolaires et périscolaires et les parents d'élèves. Suite à cette séquence sera lancée la consultation pour la maîtrise d'œuvre qui sera chargée de l'exécution des travaux.

Ces travaux seront menés en préservant la continuité des services scolaires et périscolaires.

La consultation pour le recrutement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage est programmée pour le 1er trimestre 2022.

# Associations

## Téléthon

Après une interruption d'une année suite à la Covid, le Téléthon cette année a pu de nouveau être mis en place sur la commune.

La plupart des **associations, les commerçants et la Mairie** ont soutenu cette initiative et malgré le temps qui n'était pas de la partie, les habitants de Saint-Hilaire sont passés à l'ancienne salle des fêtes pour venir acheter des petits cadeaux de Noël sur les stands présents, manger des gâteaux ou venir admirer une démonstration de l'association "Passion Country" (danse en ligne).

Nous pouvons aussi remercier tous les partenaires qui ont participé à la Tombola.

Cette année encore le montant récolté est en augmentation.

Pour l'année 2021, la Société de pêche, porteuse du projet Téléthon a pu reverser la somme de **2082€**.



## L'Estanquet / Foyer Rural

Passant par des phases de restrictions, d'ouvertures générales, d'ouvertures partielles, l'Estanquet a continué à participer à la vie du village en maintenant ses activités.

Sa fête a pu avoir lieu avec un repas réunionnais. Des ateliers adultes et enfants, une animation Halloween suivie d'un défilé avec le **Comité des Fêtes** qui nous a permis d'assister à une généreuse distribution de confiseries.

## Café du Jeudi

Cette manifestation conjointe du CCAS et du Club de l'Amitié a lieu tous les 1er jeudi de chaque mois dans la salle du préau. Ces après-midi sont ouvertes à tous de 14h à 17h.

Contactez l'association «Le Club de l'Amitié» :

Mme BOUFFARTIGUES Yvette -

contact : yve31410@outlook.fr ou

le CCAS à la Mairie au : 05 34 46 01 90

## Décorations Noël

Nous tenons à remercier les bénévoles de l'Estanquet/Foyer Rural pour la création des décorations de Noël devant nos commerces et devant la Mairie ainsi que le personnel technique.



Malgré une période difficile pour les événements festifs, le 20 novembre, l'ESSH a pu organiser son traditionnel repas CH'TIS avec ses

**Moules-Frites**, et pour la première fois dans la salle polyvalente de Saint-Hilaire.

Malgré un nombre limité en place, une centaine de personnes ont pu se rassembler.

Moment convivial qui a permis de se retrouver pour passer une agréable soirée. Olivier Merlin, Président de l'Etoile sportive, remercie tous les bénévoles pour leur participation à l'organisation de cette soirée ainsi que la Mairie



## CCAS

Le CCAS avec le soutien de la municipalité a offert un goûter spectacle aux personnes âgées de 65 ans et plus. Cette nouvelle organisation a permis de réunir près d'une centaine de personnes autour d'un spectacle cabaret et autour du traditionnel goûter de fin d'année.

Le spectacle de qualité présenté par la troupe «Le Robinson» a bénéficié des installations modernes de la salle polyvalente et a séduit les spectateurs.

Sur les tables du goûter agréablement décorées par les membres du CCAS, ont été présentés les sets de table confectionnés et offerts par les enfants de l'ALAE. Cette délicate attention a été très appréciée par les convives.

Merci aux membres du CCAS, à la municipalité et à l'ALAE pour leur implication à la réussite de ce goûter spectacle.



## Portage des Repas



Durant cette période difficile que nous traversons, le SIAS ESCALIU reste à votre écoute et à vos côtés pour vous faciliter la vie à domicile, notamment avec la livraison de repas complets.

Vous êtes concernés si :

- Vous avez plus de 60 ans.
- Vous sortez d'hospitalisation.
- Vous êtes en perte d'autonomie ou handicapé de manière ponctuelle ou durable.
- Vous êtes en isolement social, avec peu ou pas de famille à proximité.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Mélanie RIMBERT au 05.61.56.18.00.

### LE SERVICE PORTAGE DE REPAS

- des menus disponibles 7j/7, variés, équilibrés et adaptés aux régimes sans sel et/ou sans sucre
- une livraison de repas à domicile effectuée du lundi au vendredi entre 7h et 12h

90% des bénéficiaires de ce service sont satisfaits ou très satisfaits de la prestation alimentaire et de la variété des menus, selon l'enquête de satisfaction réalisée début 2021.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
220 ROUTE D'OX • 3900 SEYSSES  
Tel : 05 61 56 18 00  
contact@sias-services.fr • www.sias-services.fr  
N° d'attribution : 047 307094



**Si** vous souhaitez profiter du **Portage des repas**, n'hésitez pas à contacter le numéro joint sur la plaquette.

## Rappel

### Panneau Pocket

#### Informe et alerte les habitants

Application qui ne récolte pas de données personnelles  
<https://www.panneaupocket.com/>



PanneauPocket  
**TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION**

Restez  
**INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ**



## Citoyenneté

### Recensement citoyen

Si vous êtes né(es) Français(es), vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement ou la participation à la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif ;
- A partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

### Participation Citoyenne

Squat des Gens du voyage, incivilités de toutes natures et quelques délits ont créé des nuisances durant l'année 2021. Les comportements irrespectueux de la tranquillité publique exaspèrent les habitants de la commune.

Les élus sont mobilisés pour que les habitants vivent dans un village agréable et paisible. L'implication de chacun est un nécessaire relais des actions de la mairie comme celles des autorités.

- La municipalité a engagé une série d'actions de sensibilisation sur la propreté, le bruit, les déjections canines et a mobilisé la gendarmerie sur divers dossiers.
- Une réflexion sur la création d'une « Police Pluricommunale » est engagée avec les communes voisines.
- Lors du conseil municipal du 29 novembre 2021, il a été voté « le dispositif de participation citoyenne »

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre sur des faits constatés.

La participation des habitants n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Elle complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune.

Une réunion publique sur le sujet sera programmée courant premier semestre 2022.

- La commune a sollicité la Gendarmerie pour l'élaboration d'un diagnostic pour l'installation de la vidéo surveillance.

### Inscription sur les listes électorales.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à la prochaine élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 est fixée au 4 mars 2022.

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- En Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Il est nécessaire d'indiquer TOUS les prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur l'acte de naissance avec tous les accents.

## Des colonnes « papiers / cartons » nouvelle génération

La grande ouverture sur toute la largeur du conteneur permet de jeter plus facilement les cartons qui n'ont plus besoin d'être découpés, mais simplement aplatis.

Ces nouvelles colonnes bleues sont disponibles au point vert (ouvert le samedi matin de 9h à 12h), rue du Lavoir (avant la voie ferrée), mais aussi avenue Tolosane (derrière le parking de l'école).



## Une salle polyvalente flambant neuve et déjà bien appréciée

Avec la création de l'Espace Bordeneuve, la commune de Saint-Hilaire s'est dotée d'une salle polyvalente à l'image de notre village : moderne, agréable et qui donne envie...

Cet équipement est mis à disposition de l'école, de l'ALAE ainsi qu'aux associations de la commune.

La salle polyvalente peut également être louée pour un événement privé.

Pour en savoir plus, rendez vous sur la page du site internet de la mairie :

<https://www.mairie-sthilaire31.fr/salle-polyvalente-espace-bordeneuve/>



## Etat Civil

### Décès

Nom Prénom	Date
LATAPIE Roger, Louis, François, Jean-Paul	4 juin 2021
MIOTTO Danillo	5 août 2021
SMATI Mustapha	31 août 2021
ANIZAN Marie, Thérèse, Marcelle née SENGES	29 octobre 2021
FERRE Christian, Henri	15 novembre 2021
GOUDET Nathalie	11 décembre 2021
LANNES Juliette, Noélie, Marie Née DENAT	30 décembre 2021

### Un serviteur de la Commune nous a quittés !

Christian Ferré est décédé le 15 novembre 2021.

Il emporte avec lui 25 ans d'investissement au service de la commune de St-Hilaire.

Elu en 1995, il a tenu le poste de 1er adjoint jusqu'en 2014 puis celui de conseiller municipal jusqu'en 2020.

Auparavant il avait été élu dans la commune de Castéras dans l'Ariège.

Il a participé à la création de la communauté de communes du muretain, puis la création de la communauté d'agglomération du muretain.

Il a longtemps représenté la commune dans les syndicats de l'eau et de l'assainissement.

Homme de dossiers, Christian Ferré a apporté énormément et sans discontinuer, malgré une terrible épreuve, à la gestion de la commune et notamment en matière d'urbanisme.

Parallèlement à ses mandats d'élus il s'est investi dans le club de foot de la commune : L'étoile sportive de St-Hilaire. Il avait tenu à parfaire son investissement en passant l'examen de moniteur ce qui lui a permis de former et d'accompagner de nombreux jeunes débutants à la pratique du foot. Investissement remarquable pour le joueur de rugby qu'il a été dans sa jeunesse.

Christian s'est également investi dans l'association des parents d'élèves.

La commune de St-Hilaire vient de perdre un grand serviteur.

### Naissances

Nom Prénom	Date
RIVO Suzanne, Elna, Jeanne	7 juin 2021
LAAMOUM Djena	9 juin 2021
CABARELLO Valentina, Christine, Manuelle	12 juin 2021
PERDOMO STEMER Evan	17 juillet 2021
LEMAIRE Warren, Joseph	20 juillet 2021
BOUIX Joyce	21 juillet 2021
ESPERITO CARABELLO Fenddy, Josèph	12 septembre 2021
BERGER-GOLOZ Maël	15 septembre 2021
FRANCOMME Lhyona	1 octobre 2021
FARO Medellin	15 octobre 2021
BLOQUET Luna, Anita	18 octobre 2021
LESCOUTE Ezzio	25 novembre 2021
MOISSON Nina	29 novembre 2021
ZITTE Isaiha, Gabriel	30 novembre 2021
KHEDIRI Zayn	5 décembre 2021
CORTES, Tilio Noël	18 décembre 2021

### Mariages

Nom Prénom	Date
ENJALBERT Philippe, Simon, François FELIPE Camille, Andrée, Anne Célia, Jacqueline	29 mai 2021
SALAH ALI Erika	31 juillet 2021
TRIBOLET Pierre, Jacques, Fernand	31 juillet 2021
SANTAGUILIANA Adrien, Jean VEROS Marine, Aspasie	31 juillet 2021
DA COSTA Yolande, Catherine DIAZ Christophe, Sébastien	4 septembre 2021
FRANCOMME Thérivien ISSIMAILA Karima	11 septembre 2021
BONNEFOY Muriel, Michèle, Mauricette GUIJARRO Cédric	30 décembre 2021

#### Notons l'augmentation effective des naissances sur la commune

11 enfants nés en 2018  
19 enfants nés en 2019  
28 enfants nés en 2020  
30 enfants nés en 2021